



Agglomération havraise

par Luc Lecerf
Conseiller technique



Au Havre, la densité des professionnels de santé est globalement celle que les projections nationales promettent dans 15 ans. Luc Lecerf, conseiller technique auprès du président de la CNSD, connaît bien la situation de cette ville où, non seulement il exerce, mais participe à la mobilisation visant à inciter les jeunes confrères à s'installer.

Combattre le désert dentaire :

Les déserts médicaux ne sont pas qu'une question de campagne. L'agglomération du Havre, premier port français de l'Atlantique, 200 000 habitants, compte un nombre de professionnels de santé dramatiquement faible. La situation est particulièrement grave pour les chirurgiens-dentistes qui présentent une densité moitié moins importante que la moyenne nationale (65/100 000 hab. en 2006). Nous avons globalement atteint la densité que les projections nationales nous promettent dans 15 ans. En cela, nous pouvons être considérés comme un véritable laboratoire de ce qui attend les autres territoires.

Zone dangereuse

Premier constat, nous pouvons montrer aux tenants d'une baisse du nombre des praticiens, au prétexte que c'est l'occasion de rationaliser et d'optimiser l'offre de soins, que cette logique atteint très rapidement ses limites. Certes, quelques gains en termes de prévention, d'organisation, de plans de

traitement sont possibles. Mais, au-delà d'un certain niveau de pénurie de praticiens, la situation se dégrade rapidement. Nous avons bien du mal aujourd'hui à endiguer l'augmentation des urgences, du délai d'attente pour un rendez-vous et du nombre de patients vus dans la journée (qui atteint 20 à 30 personnes en moyenne). Déjà, en été, faute de solutions de remplacement, des cabinets sont obligés de fermer. Et en temps ordinaire, nous nous approchons de la zone dangereuse du refus de prise en charge, en absence de possibilités de rendez-vous. Cette situation présente un risque de plus en plus fort en matière de santé publique et accélère « l'usure » des praticiens.

Nous n'avons donc pas d'autre choix que de nous mobiliser. C'est ce que nous avons fait depuis quatre ans en tirant la sonnette d'alarme auprès de tous les partenaires possibles, caisse, collectivité locale, universités d'origine des praticiens. Notre objectif premier est de faire venir de jeunes confrères au Havre. Toute la profession est



en ville aussi

mobilisée pour les accueillir et faciliter leur implantation. C'est dans cet esprit de promotion de notre ville et des possibilités qu'elle offre que nous accueillons cette année le congrès de l'UNECD.

Des solutions à long terme

Des solutions à long terme se dessinent avec la faculté de Lille qui est prête à délocaliser des fauteuils dentaires au Havre. Mais, dans cette histoire, tout le monde est mobilisé (lire les interviews ci-après). L'agglomération met ainsi en place des solutions d'hébergement, de bourse et de tutorat pour les jeunes qui entreprennent des études dans les facultés de Rouen, puis de Lille ou de Reims. Elle facilite ensuite leur retour. Nous-mêmes, nous nous mobilisons pour faire de la sensibilisation et de l'information auprès des lycéens de l'agglomération. Puis nous accueillons nos jeunes confrères en stage et les aidons dans leurs démarches d'installation. Notre espoir est que ce travail de longue haleine porte ses fruits.



Antoine Rufenacht est maire du Havre et président de la communauté de l'agglomération havraise (CODAH). Il a fait de la démographie des professionnels de santé un de ses dossiers prioritaires. Et tous les moyens sont bons pour faire en sorte que les jeunes professionnels de santé aient envie de s'implanter sur ce territoire.

« Tout pour inciter nos étudiants à revenir »

CDF : Pourquoi la ville et l'agglomération du Havre se préoccupent-elles de la démographie des professions médicales et des chirurgiens-dentistes ?

Antoine Rufenacht : Nous ne pouvons nous pas désintéresser du problème quand les professionnels nous alertent sur leur grand nombre de départ à la retraite et quand nos concitoyens ont de plus en plus de mal à obtenir un rendez-vous chez un chirurgien-dentiste, un ophtalmo... Le responsable d'une collectivité de 260.000 habitants se doit de réfléchir à des solutions.

Le Havre et son agglomération sont à la fois la locomotive de la région, le plus grand port de la face atlantique de la France. Mais nous ne sommes pas une capitale régionale, nous n'avons pas de faculté de médecine et nous souffrons encore, même si les choses ont bien changé, d'une insuffisance d'attractivité. Il nous faut donc être actif et créatif pour compenser cette situation.

Nous traitons ce problème de la démographie médicale depuis plusieurs années à l'échelle de l'agglomération. Mais nous sommes en train d'élargir le champ d'action en travaillant avec l'ensemble des collectivités locales de l'estuaire de la Seine. Cela nous permettra de prendre en compte à la fois les besoins urbains, mais aussi ruraux et de mettre en place des politiques coordonnées.

CDF : Avec une compétence limitée, comment pouvez-vous agir sur ce problème ?

A. R. : En effet, bien qu'aucun texte ne confie aux collectivités locales de délégations en matière de santé publique, la CODAH a fait

le choix de se doter de cette compétence. Nous ne sommes donc pas sans possibilité d'actions. Nous pouvons travailler sur l'environnement et créer des conditions favorables pour inciter les professionnels de santé à s'implanter dans notre agglomération. Sur un plan général, depuis quatorze ans, je m'emploie avec mon équipe à redynamiser Le Havre qui avait connu une longue période d'hibernation. L'inscription au patrimoine de l'Unesco et le projet de Grand Paris dont Le Havre est la façade maritime viennent conforter cette revitalisation. Concernant l'offre de soins, nous conduisons des actions visant à la fois à susciter des vocations chez nos jeunes concitoyens, et à donner à des professionnels de santé l'envie de venir s'installer sur notre territoire. Nous organisons ainsi tous les ans une campagne de sensibilisation des élèves de lycées aux métiers de la santé.

À l'échelle de l'agglomération, nous avons recruté une personne, Thierry Blondel, spécifiquement chargée des questions de démographie des professionnels de santé. C'est ainsi que nous faisons un effort particulier d'accompagnement des étudiants havrais en leur offrant hébergement, soutien pédagogique et tutorat lorsqu'ils sont à Rouen. Par ailleurs, un partenariat entre les universités de Rouen et Lille est déjà engagé en vue de l'implantation de fauteuils dentaires au Havre. Nous faisons tout pour inciter nos étudiants à revenir s'implanter chez nous. Nous servons de catalyseurs des initiatives. De plus, nous savons pouvoir compter sur des chirurgiens-dentistes havrais très actifs en ce domaine.